

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES
87240
Haute-Vienne

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2024	
Date de la convocation : 04/10/2024	
Nombre d'élus en exercice	13
Présents	9
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Abstention	0
Contre	0

L'an 2024, le 11 octobre à 20 h 05, le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Claudine ROUX, Maire.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Madame Sylvie RIBIÈRE est élue secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L 2121-15 du CGCT).

Présents : Mme Claudine ROUX, M. Stéphane TALABOT (arrivé à 20 h 10), M. Johnny DECONDE, Mme Marie-Christine TEXIER, M. Brice GAUCHOUX, Mme Francisca FUENTES, M. Jérôme PRÉVOST, Mme Sylvie RIBIÈRE, M. Jean-François LACAZE.

Excusés : M. Frédéric STCEBNER (procuration à Mme Claudine ROUX), M. Julien SERPIER (procuration à M. Stéphane TALABOT), Mme Marie-Pierre KERVELLEC et M. Gérard FAURE (procuration à Mme Marie-Christine TEXIER).

Le procès verbal de la séance du 4 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

2024 43 - Travaux prévisionnels - Demande de subventions
Adoptée à l'unanimité

2024 44 - Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la chaufferie biomasse
Adoptée à l'unanimité

2024 45 - Changement des compteurs en télérelève
Adoptée à l'unanimité

2024 46 - Admission en non-valeur - budget eau
Adoptée par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION

2024 47 - Participation forfaitaire d'ÉLAN au financement de l'entretien de la voirie
Adoptée à l'unanimité

2024 48 - vente de la remorque Devès
Adoptée à l'unanimité

2024 49 - Création d'un emploi permanent
Adoptée à l'unanimité

2024 50 - Règlement intérieur de la bibliothèque municipale
Adoptée à l'unanimité

2024 51 - Convention avec les bibliothécaires bénévoles de la bibliothèque municipale
Adoptée à l'unanimité

2024 52 - Modalités de remboursement des frais de déplacement pour les bénévoles de la bibliothèque municipale
Adoptée à l'unanimité

2024 53 - Décision modificative n°1 - budget Eau
Adoptée à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES
87240
Haute-Vienne

Fait et délibéré en mairie de Saint-Laurent-les-Églises le 11 octobre 2024

Le Maire,



Claudine ROUX

La secrétaire de séance,

Sylvie RIBIÈRE

